



Comité Régional
Pays-de-la-loire

Le Président

Réf. : LLR/DA N°124.20

NANTES, le 10 janvier 2020

Mesdames et Messieurs les Présidents de
clubs concernés

*AS Ponts de Cé – Cercle St Paul de Rezé –
La Nantaise – US Le Mans*

**FINALE REGIONALE GYMNASTIQUE ACROBATIQUE
CATEGORIES FEDERAL**

Date : DIMANCHE 09 FEVRIER 2020

Lieu : Complexe sportif Chamiraud – rue Amand Bujard – 85200 – FONTENAY LE COMTE

REGLEMENTATION :

Les Forfaits sont à signaler 8 jours avant la compétition sur Gymengage

ENGAGEMENTS : **A régler IMPERATIVEMENT avant la compétition**

Le **droit d'engagement** s'élève à **32.00 € par DUO/TRIO/QUATUOR**. Les clubs conventionnés bénéficient d'une ristourne de 35%. La facture générée par Engagym ne sait actuellement pas tenir compte de cette ristourne, aussi il appartient au trésorier des clubs conventionnés de l'appliquer eux même pour calculer le montant de leur règlement. En fin de saison le Trésorier Régional adressera à chaque club un justificatif comptable des montants effectivement réglés.

ATTENTION : Bien que la licence soit dématérialisée, la réglementation sportive impose un contrôle des licences systématique (avec photo) à chaque compétition. Vous devrez les présenter pour vérification le jour de la compétition, en format électronique (PDF) de préférence (fichier généré depuis engagym).

Prévoir la possibilité d'¼ d'heure d'avance ou de retard par rapport aux horaires prévus.

JUGEMENT :

- Le coupon-réponse juge est à adresser pour le 28 janvier 2020 à gac@ffgypmaysdelaloire.fr
- **Tenues des juges** : tailleur ou pantalon + veste noir, chemise blanche, chaussures noires
- Amende de 200 € pour absence de juge (à régler sur place)
- Toute tenue non respectée entraîne l'interdiction de juger et donc une amende pour absence de juge. Livret de juge obligatoire
- Il est demandé aux clubs d'engager 1 ou 2 de juges sur la compétition (voir coupon-réponse).
à réception de vos coupons la composition du jury vous sera adressée par mail dans les jours précédant la compétition.
- Réunion du jury : **9 h30** – Présence obligatoire

MUSIQUE :

Vous devez **télécharger les musiques sur DJGym** avant le samedi 1er février 2020 délai de rigueur **et vous munir d'un double de vos musiques sur clé USB**

CARTES DE COMPETITION :

Les cartes de compétition correctement remplies doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante gac@ffgypaysdelaloire.fr samedi 1^{er} février 2020 dernier délai. Il est conseillé d'utiliser l'application Android GAC Feuilles de match faciles.

Les cartes sont téléchargeables sur le site de la Fédération à l'adresse : https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_competition/GAc

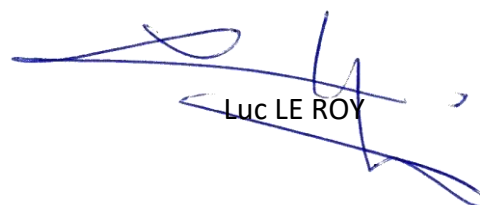
TROPHEE REGIONAL PAR EQUIPE :

Un classement par équipe aura lieu lors de la finale régionale avec le même fonctionnement que le Festigac. UNE EQUIPE est composée de 2 ou 3 unités (on peut composer une équipe avec 2 duos...). Les deux meilleurs totaux des 2 ou 3 groupes sera pris en compte pour calculer la note de l'équipe avec un bonus de 1 point pour une équipe composée de 1 duo + 1 trio + 1 quatuor
Tous les gymnastes engagés dans une équipe devront être présents lors de leur palmarès.

Merci de remplir le document joint (engagement TRE GAC) si vous souhaitez faire cette compétition par équipe qui ne demande pas de coût supplémentaire ni de passage supplémentaire (les notes seront prises sur le passage « individuel » des groupes) **à envoyer à gac@ffgypaysdelaloire.fr pour le samedi 1^{er} février 2020 dernier délai.**

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Quand
Déclaration forfait	ENGAGGYM	1 ^{er} février
Engagement juge	gac@ffgypaysdelaloire.fr	1 ^{er} février
Engagement équipe TRE GAC (facultatif)	gac@ffgypaysdelaloire.fr	1 ^{er} février
Téléchargement des musiques	DJGYM	1 ^{er} février
Envoi cartes de compétition	gac@ffgypaysdelaloire.fr	1 ^{er} février


Luc LE ROY